

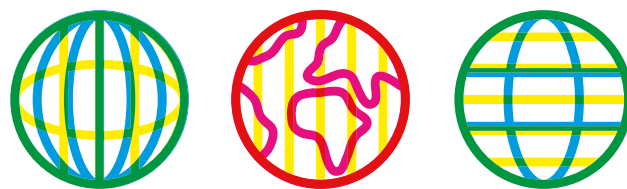
Défis et recommandations issues du projet Opportunities : France

Samba Yatera



opportunities

for a fair narrative on migration



opportunities

for a fair narrative on migration



Horizon 2020
European Union Funding
for Research & Innovation

DISCLAIMER This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 Research & Innovation program under Grant Agreement no. 101004945. The information in this deliverable reflects only the authors' views and the European Union is not liable for any use that may be made of the information contained therein.

DISSEMINATION LEVEL: Public

Project: OPPORTUNITIES- Crises as Opportunities: towards a Level Telling Field on Migration and a New Narrative of Successful Integration

GA: 101004945

Call: H2020-SC6-MIGRATION-2020

Type of action: RIA

1. Résumé

Considérée comme un enjeu majeur en Europe la gestion des flux migratoires est l'objet de nombreuses lois qui durcissent l'entrée en Europe et les conditions de vie des immigrés considérés par certains acteurs politiques et pouvoirs publics comme un fardeau économique et une menace identitaire (cf. le Pacte sur la migration et l'asile UE adopté le 14 mai 2024, la loi du 26 janvier 2024 en France pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration). Cette exclusion des immigrés du débat public et leur marginalisation dans l'espace public est un enjeu majeur sur lequel le projet « Opportunities » a travaillé notamment à travers le recueil des récits des immigrés et leur mobilisation dans le déroulement des activités pour évoquer les faits migratoires et son impact sur les relations internationales et le vivre ensemble en Europe.

Après avoir réalisé des entretiens avec un panel de notre public cible, puis avec des parties prenantes, l'équipe projet en France a retranscrit et transformé en récits l'ensemble des témoignages recueillis. Ces récits ont été anonymisés afin de servir d'outil pour la troisième étape du projet, les « CrossTalks ». Un « CrossTalk » a été dédié aux deux défis importants identifiés : les motivations de départ et trajectoires ainsi que l'accès aux droits dans les politiques d'intégration, dans l'ordre énoncé, en y invitant les personnes migrantes ayant partagé leur histoire personnelle, les parties prenantes ayant transmis leur positionnement professionnel et leur perception personnelle du fait migratoire, des politiques publiques et des pratiques administratives liées à la migration et à l'intégration en France et en Europe, ainsi que des personnes ressources ayant un rôle d'observation dans ce processus. Nous avons pu ainsi identifier les principaux défis politiques auxquels des recommandations ont été faites.

Le premier défi est lié à la mobilité : L'urgence est de s'émanciper du discours simpliste sur, d'un côté, la surdétermination des facteurs économiques comme principale source motivation de départ et, de l'autre, la politique répressive comme unique solution. Voici les pistes de recommandations pour y répondre :

- Sensibiliser les familles, les jeunes et les pouvoirs publics en lien avec les autorités locales autour des enjeux des mobilités internationales. La démarche doit être interactive et non culpabilisante. Il est important de faire la différence entre produire des informations et engager un processus de communication et d'échange pour modifier des comportements.



- Développer un plaidoyer pour faciliter la migration légale en rendant le processus de demande de visa plus facile et plus accessible aux personnes qui souhaitent franchir les frontières dans le cadre de ces projets.
- Mobiliser les associations et la société civile qui ont un rôle à jouer pour une citoyenneté active pour la mobilité et l'accès aux droits en déconstruisant les idées reçues sur les migrations et en valorisant la plus-value des migrations dans nos sociétés.

Le deuxième défi politique est lié à l'accès aux droits socio-sanitaire et à l'intégration des immigrés.

Le défi politique : comment améliorer les pratiques d'accompagnement de ce public en mobilisant des acteurs politiques à travers les collectivités territoriales et les acteurs associatifs.

En termes de recommandations au niveau de la démarche pour répondre aux défis de l'accès aux droits, il est essentiel :

- De développer une approche pluri-acteurs en mobilisant les collectivités territoriales, la société civile, les acteurs associatifs du territoire pour partager les enjeux liés à l'accès aux droits sur le territoire et valoriser les expériences positives.
- De renforcer la proximité avec les collectivités territoriales qui jouent un rôle central et incontournable dans l'accueil et l'intégration des étrangers en France, pour influencer leurs politiques en faveur de l'intégration des migrants.
- D'inscrire notre action de plaidoyer dans des réseaux nationaux et européens en diffusant les résultats d'Opportunities (films, rapports) pour infléchir les politiques publiques
- De valoriser la parole des migrants dans l'espace public pour leur permettre de participer aux échanges et débat sur l'immigration à travers leurs associations et de déconstruire les idées reçues sur l'immigration.

2. Contexte

La « crise de l'accueil » migratoire de 2015 a laissé des traces profondes au sein des sociétés européennes. Elle continue d'alimenter aujourd'hui encore des discours politiques anti-immigrés, qui gagnent de plus en plus de terrain sur l'échiquier politique et social. Une frange de plus en plus importante de la classe politique des pays européens transforme cette question de l'accueil et de l'aide aux migrants et aux réfugiés en une « crise migratoire » qui menacerait les identités nationales. Cette vision repose sur une interprétation fallacieuse des données produites sur l'immigration et sur un discours stigmatisant sur les immigrants qui ont rarement l'occasion de pouvoir s'exprimer sur un sujet qui les concerne.

Rappelons qu'en France, 10,3% de la population sont immigrées en 2022, soit 7,0 millions de personnes, dont 35% ont obtenu la nationalité française. Quant au nombre de demandeurs d'asile vivaient sur le sol français, il est estimé à 547.000. Ces chiffres sont en décalage par rapport aux discours alarmistes sur une déferlante des migrations en Europe en provenance de l'Afrique et des pays musulmans.

5 Considérée comme un enjeu majeur en Europe, la gestion des flux migratoires est l'objet de nombreuses lois qui durcissent l'entrée en Europe et les conditions de vie des immigrants considérés par certains acteurs politiques et pouvoirs publics comme un fardeau économique et une menace identitaire (cf. le Pacte sur la migration et l'asile UE adopté le 14 mai 2024, la loi du 26 janvier 2024 en France pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration). Cette exclusion des immigrants du débat public et leur marginalisation dans l'espace public est un enjeu majeur sur lequel le projet « Opportunities » a travaillé notamment à travers le recueil des récits des immigrants et leur mobilisation dans le déroulement des activités pour évoquer les faits migratoires et son impact sur les relations internationales et le vivre ensemble en Europe.

L'intensité du fait migratoire est à expliquer par une situation "préoccupante" au niveau des zones de départ caractérisées par un chômage excessif qui touche la société dans sa globalité. Les principales causes du chômage des populations sont attribuées à plusieurs facteurs dont la demande globale, l'instabilité et la complexité du marché du travail, l'inadéquation entre les formations initiales et les besoins du marché de l'emploi, le volume de la main-d'œuvre jeune et l'employabilité des jeunes. Il ressort de nos enquêtes de terrain que la recherche d'une situation économique plus favorable et de sources de revenus constitue l'une des premières variables influençant les décisions de mobilités et de migration, qu'elles soient prises par un individu ou par une communauté. Cette situation,



conjuguée au durcissement des modalités pour accéder légalement aux pays européens pour de nombreuses personnes originaires des pays du Sud, a provoqué ces dernières années un développement des migrations irrégulières.

La migration irrégulière est un phénomène complexe qui affecte de nombreuses personnes à travers le monde, avec des conséquences graves pour la sécurité et le bien-être de ceux qui tentent l'aventure. De nombreux accords sont passés entre les pays européens et des pays de départs et de transit (Sénégal, Mauritanie, Tunisie, Maroc) pour freiner le départ des jeunes. Nous constatons que les populations concernées les jeunes et les femmes sont souvent considérés comme de simples sujets de politique publique pour freiner leur mobilité sans se soucier de leurs motivations et de leurs aspirations. De ce fait l'enjeu central était de travailler avec les immigrés et les parties prenantes sur les motivations et trajectoires des migrants ainsi que sur les politiques d'intégration notamment l'accès aux droits.

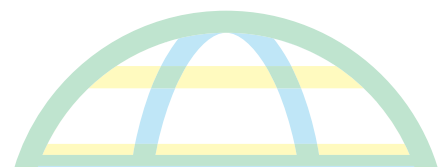
3. Analyse des défis et recommandations

Après avoir réalisé des entretiens avec un panel de notre public cible, puis avec des parties prenantes, l'équipe projet en France a retranscrit et transformé en récits l'ensemble des témoignages recueillis. Ces récits ont été anonymisés afin de servir d'outil pour la troisième étape du projet, les « CrossTalks ». Un « CrossTalk » a été dédié aux deux défis importants identifiés : les motivations de départ et trajectoires ainsi que l'accès aux droits dans les politiques d'intégration, dans l'ordre énoncé, en y invitant les personnes migrantes ayant partagé leur histoire personnelle, les parties prenantes ayant transmis leur positionnement professionnel et leur perception personnelle du fait migratoire, des politiques publiques et des pratiques administratives liées à la migration et à l'intégration en France et en Europe, ainsi que des personnes ressources ayant un rôle d'observation dans ce processus. Nous avons pu ainsi identifier les principaux défis politiques auxquels des recommandations ont été faites.

Le premier défi est lié à la mobilité : L'urgence est de s'émanciper du discours simpliste sur, d'un côté, la surdétermination des facteurs économiques comme principale source motivation de départ et, de l'autre, la politique répressive comme unique solution. Voici les pistes de recommandations pour y répondre :

Ainsi à travers les récits de notre échantillon d'autres paramètres sont apparus qui mériteraient qu'on y accorde une grande importance. En effet aujourd'hui face au développement de l'immigration irrégulière et les drames mortels engendrés par ce phénomène (l'OIM estime à plus de 20000 morts en Méditerranée depuis 5 ans (2019) rendant cette mer un cimetière à ciel ouvert), des programmes sont financés par l'UE pour développer une information auprès des jeunes sur les risques de l'émigration irrégulière.

En écoutant les récits sur les motivations et trajectoires migratoires, il apparaît que les situations sont plurielles. L'incubation du projet migratoire est souvent enclenchée sous l'effet de nombreux facteurs objectifs et subjectifs (absence de perspectives pour se réaliser professionnellement et socialement, la pression sociale,) provoquant un effet d'entraînement qui assure le passage du stade latent à celui de la concrétisation de l'acte de migrer, malgré les risques encourus. Une jeune femme malienne nous expliquait que pour fuir un mariage forcé, elle a emprunté des voies difficiles en passant par le Maroc, l'Espagne avant d'arriver en France. Ayant pu régulariser sa situation administrative elle a monté une



association de femmes pour accompagner certaines femmes en France et développer des liens avec des structures dans le pays d'origine pour lutter contre le mariage forcé et pour le droit des femmes. Cette femme a mis l'accent aussi sur le rôle des associations et de la société civile dans son accueil et son accompagnement. Ce cas comme d'autres dans notre panel indiquent que les motifs de départ ne sont pas uniformes et que la coopération inter-étatique pour freiner la mobilité des jeunes par la répression montre ses limites.

Un facteur souvent négligé par les politiques publiques est le rôle de la société civile et des associations de migration pour une migration légale et la lutte contre les organisations mafieuses dans les pays d'accueil, de transit et d'origine qui profitent de ce trafic illicite. Il ne s'agit pas seulement de développer des campagnes d'information centrées sur le nombre de morts dans l'Océan Atlantique et en Méditerranée, ni sur les dangers pour dissuader les jeunes à emprunter les routes migratoires dangereuses, car comme le dit un migrant : *« les risques, je les connaissais, mais j'ai voulu tenter ma chance, ça a marché, alors d'autres sont morts »*. Le changement des comportements et des pratiques des candidats au départ doit s'inscrire dans un processus long. C'est pourquoi, il est essentiel de renforcer le rôle des associations et de la société sur les enjeux de la mobilité en France et dans le pays d'origine sur la mobilité est un facteur important pour impulser des changements dans les pratiques politiques.

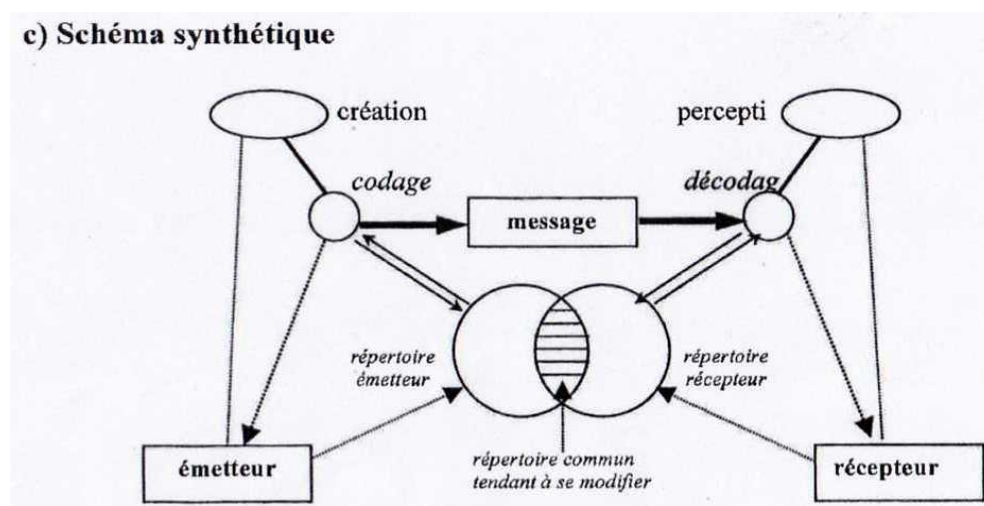
Les associations doivent aussi alerter les jeunes sur l'immigration légale à travers les réseaux sociaux. Parallèlement un travail plus approfondi de sensibilisation en lien avec les autorités locales et les personnes ressources doivent être développer en direction des familles, des jeunes et des pouvoirs publics. La démarche doit être interactive et non culpabilisante. Il est important de faire la différence entre produire des informations et engager un processus de communication et d'échange pour modifier des comportements.

Soulignons que l'information constitue un processus à sens unique dans lequel un message ciblé élaboré à partir des objectifs spécifiques parvient au destinataire à travers des canaux de communication spécifiques. Nous sommes en face d'un processus horizontal descendant qui peut permettre de toucher un nombre important de personnes en fonction des différents canaux utilisés. Cependant la communication ne peut être réduite à une simple transmission de l'information (exemple : l'immigration illégale est risquée). C'est pourquoi on peut compléter la définition générale en la recontextualisant : A. Lasswell : « Qui, c'est l'émetteur (celui qui parle) dit quoi, le référent (ce dont parle le langage), par quel canal code, instrument utilisé pour délivrer le message : c'est la langue, dans le cas de la communication verbale, à qui un récepteur (celui qui reçoit le message) et avec quels effets » A travers les motivations de départ et les trajectoires migratoires, les

enjeux de la mobilité sont abordés avec les conséquences positives et négatives à travers des répertoires communs partagés.

La communication est donc un processus par lesquels s'effectuent des échanges d'information et de signification entre des personnes dans une situation sociale donnée (dimension systémique). Tout l'enjeu consiste comme le montre le schéma ci-dessous à trouver un répertoire commun pour partager la signification et la portée du message dans un environnement où le sujet est confronté à de nombreux messages sur les migrations.

c) Schéma synthétique



Parallèlement un plaidoyer doit être développé pour faciliter la migration légale en rendant le processus de demande de visa plus facile et plus accessible aux personnes qui souhaitent franchir les frontières dans le cadre de ces projets.

En effet il est assez cocasse de constater que l'Europe encourage la mobilité des jeunes considérée comme une richesse alors qu'elle érige des barrières pour empêcher les jeunes des autres pays du Sud de quitter leurs pays. Cette situation découle d'une vision d'un monde frontière et container qui se barricade sous l'impulsion d'acteurs politiques qui exploitent les peurs et les appréhensions vis-à-vis de l'altérité. Les associations et la société civile ont un rôle à jouer pour une citoyenneté active pour la mobilité et l'accès aux droits en déconstruisant les idées reçues sur les migrations et en valorisant la plus-value des migrations dans nos sociétés. Prenons le cas des personnes âgées retraitées notamment celles bénéficiaires des minima sociaux qui ne peuvent pas rester en dehors du territoire français plus de trois mois. De nombreuses associations ont saisi le Défenseur des Droits sur les entraves à la mobilité de seniors immigrés ayant vécu de nombreuses années en France.

Les participants au « Crosstalks » ont souligné la nécessité :

- De dépasser les injonctions paradoxales sur la mobilité pour faire du droit d'asile un droit à la mobilité qui s'appliquerait de manière équitable et ne se baserait plus sur une discrimination « entre les passeports », de renforcer la lutte contre les marchands de l'immigration illégale en mobilisant la société civile
- De faire un plaidoyer pour donner un choix aux jeunes de voyager et de retourner dans leurs pays d'origine en changeant de paradigme : au lieu de se poser la question « *pourquoi il a envie de partir ?* » se demander « *pourquoi on ne lui donne pas la possibilité de partir ?* »
- D'utiliser les outils produits par Opportunité pour enclencher un processus d'information et de sensibilisation des acteurs politiques, la société civile pour influencer positivement les politiques publiques sur la mobilité et l'intégration.

Le deuxième défi politique est lié à l'accès aux droits socio-sanitaire et à l'intégration des immigrés

A travers les échanges avec les publics cibles d'opportunités (les personnes âgées et les femmes) et les parties prenantes la question de l'accès aux droits et de l'intégration se pose de plus en plus dans un contexte de restriction budgétaire et de la stigmatisation des immigrés.

Le défi politique majeur est : comment améliorer les pratiques d'accompagnement de ce public en mobilisant des acteurs politiques à travers les collectivités territoriales et les acteurs associatifs ?

En France la perception par des acteurs politiques et d'une frange de la population de l'immigration comme une source d'insécurité sociale, économique et culturelle impacte les politiques publiques dans le domaine de l'accès aux soins et l'accueil de populations étrangères. Elle engendre des tensions entre une approche républicaine universaliste, garante de l'accès à la santé pour tous et des pratiques discriminantes qui pénalisent une partie de ce public confronté aux difficultés administratives et économiques. Dans ce contexte, la santé publique constitue un terrain singulier dans lequel politiques nationales, discours institutionnels et pratiques cliniques servent à réguler le « problème » de l'immigration à travers des logiques de soin (Fassin, 2000).

De nombreux obstacles rencontrés par les migrants dans leur parcours d'accès aux soins sont liés aux effets de politiques nationales, de discours politiques, et

d'attitudes publiques face aux migrants présents sur le territoire français, mettant ainsi en péril la légitimité du droit à la santé (Carballo and Mboup 2005).

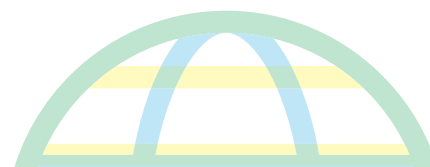
Cette illégitimité tend elle-même à générer des inégalités sociales telles que le chômage ou le manque d'accès au logement, lesquelles nuisent à leur tour à la santé des migrants (Fassin, 2004). Certains enjeux de santé plus spécifiques ont été mis en évidence sur deux aspects. Il y a d'une part l'intrication entre les orientations des politiques d'immigration (effets des dispositifs de contrôle, surveillance d'un « *autre menaçant/contagieux* », précarité de certains statuts administratifs, droits réduits à une protection sociale) et d'autre part le processus de racialisation qui produit des discriminations liées à l'origine dans le soin (Cognet, 2017).

Les conditions de vie difficiles pour la plupart des migrants qui se trouvent dans des situations de fortes précarités socio-économiques incitent ces derniers à reléguer leur santé à un second plan. Ils considèrent que la question de l'accès aux soins et aux droits socio-sanitaires est moins importante que le besoin de s'alimenter ou de s'abriter. Soulignons que le public féminin est particulièrement fragilisé par les difficultés d'accès aux droits. Comme l'ont souligné de nombreuses femmes dans leur récit dans le cadre du projet Opportunities.

En effet, le développement d'une migration féminine indépendante du cadre familial et/ou communautaire induit des vulnérabilités. Certaines femmes célibataires, confrontées aux difficultés administratives, ne disposant pas de réseaux de protection familiale semblent plus fragilisées. D'autres paramètres accroissent aussi la fragilité socio-économique et psychologique des femmes. Il s'agit de la combinaison de certains facteurs : la faible maîtrise de la langue, l'isolement et les difficultés à l'accès à l'emploi et aux logements.

Ce contexte pénalisant oblige les femmes à développer des stratégies de survie. Cette situation limite leurs aspirations notamment celles liées à l'accès aux droits et aux soins, car elles sont piégées par leur vulnérabilité. Elles ont une mauvaise connaissance du droit commun et de leurs droits et doivent faire face aux obstacles cumulés qui freinent leur accès aux droits.

Les femmes rencontrées dans le cadre de notre enquête vivent dans les quartiers politique de la ville. Ces quartiers connaissent un enclavement social, un désert médical prégnant et la disparition de certains services publics qui ont été mis en exergue par le rapport Borloo 2018. L'offre médicale est très réduite dans ces zones déshéritées. La difficulté de trouver un médecin traitant conduit certaines femmes à utiliser de façon récurrente les urgences ou bien à s'exclure du système de santé. La numérisation de plus en plus importante des services de santé impacte aussi l'accès aux droits socio-sanitaires de cette population qui n'a pas souvent un interlocuteur capable d'être à l'écoute. La question de la dématérialisation et du



numérique comme facteur d'exclusion des populations en situation de vulnérabilité a déjà été abordée par de nombreux observateurs. Nous le constatons à travers les activités que nous menons auprès de ce public pour l'accès aux droits. La fracture numérique et l'illectronisme renforcent l'éloignement de ce public des structures médicales. Cet éloignement ne se réduit pas seulement aux critères géographiques ou distanciels, il induit aussi des distances sociales culturelles qui ne facilitent pas l'accessibilité aux services de soins.

Ces constats partagés au long des récits indiquent certes les difficultés rencontrées par ces migrants dans leur parcours pour leur accès aux droits, mais ils présentent aussi la capacité de résilience de ce public à travers des expérimentations réussies pour l'accès aux droits. En termes de recommandations au niveau de la démarche pour répondre aux défis de l'accès aux droits, il est essentiel de développer une approche pluri-acteurs en mobilisant les collectivités territoriales, la société civile, les acteurs associatifs du territoire pour partager les enjeux liés à l'accès aux droits sur le territoire et valoriser les expériences positives.

Conclusion

Face aux défis politiques identifiés, il ne s'agit de se limiter à la dénonciation mais de proposer une méthodologie de mobilisation de la société civile, des associations des migrants pour partager les défis identifiés dans « Opportunités » et proposer des démarches et des outils pour les traiter. Le Grdr préconise une stratégie d'alliances avec des collectivités territoriales, les associations, le public immigré dans le cadre de la territorialisation de ses activités pour développer un plaidoyer.

The background features a complex, abstract composition of overlapping geometric shapes and lines. On the left and right, there are stylized, colorful globes or spheres made of intersecting green, blue, and yellow lines. In the center, a red circle is partially visible, with a pink, wavy, ribbon-like shape winding through it. The overall design is vibrant and modern, with a focus on geometric patterns and a rich color palette of green, blue, yellow, red, and pink.

opportunities

for a fair narrative on migration